



La politique culturelle de l'Etat

en Champagne-Ardenne

bilan
2008



**Direction régionale
des affaires culturelles
Champagne-Ardenne**

www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne



éditorial

Dans ce bilan 2008, une évidence : l'un des socles de l'action de l'État en matière culturelle est le réseau de bibliothèques ; des bibliothèques de proximité, aux Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR), en passant par celles, dites têtes de réseau, elles jouent un rôle-clé dans la vie collective et individuelle des habitants de Champagne-Ardenne.

L'offre de lecture publique favorise la demande privée, la présence d'une bibliothèque est souvent mise à profit par un libraire pour s'installer à proximité. Cette dynamique vertueuse profite également à d'autres domaines connexes pour lesquels la DRAC s'engage au quotidien : les médiathèques sont aussi des lieux de diffusion d'informations sur la vie artistique et culturelle menée dans le département ou la région.

Conscients que l'action culturelle s'inscrit dans le temps long, nous avons privilégié la politique de résidence de création, de diffusion et de médiation. Briser les barrières invisibles qui entravent la démocratisation de l'action artistique est l'une de nos missions prioritaires ; la résidence d'artistes est l'un des moyens pour parvenir à plus d'efficacité en la matière. Elle permet de répondre au défi de la ruralité. Car la culture est un facteur essentiel de l'attractivité d'un territoire. Toutes les études sur les facteurs conditionnant la mobilité professionnelle et géographique des Français(es) attestent de cette autre évidence. Notre responsabilité en la matière est importante. Nous nous y employons au quotidien en « humain » la demande d'État émanant de nos partenaires naturels, les collectivités locales, et tentons d'y répondre de la façon la plus efficace possible. C'est à ce prix que l'égalité républicaine, au cœur du contrat social, pourra être réelle.

Marc Nouschi,
Directeur régional des affaires culturelles
de Champagne-Ardenne

L'intervention de l'Etat dans le domaine culturel en Champagne-Ardenne

Les chiffres-clés 2008

L'engagement financier de l'Etat <small>(ensemble des crédits mobilisés par le ministère de la Culture et de la Communication/ DRAC Champagne - Ardenne, y compris les fonds structurels)</small>	Total 2008 en €
• Crédits ministère de la Culture et de la Communication	26 899 636
• DGD (Dotation Générale de Décentralisation)	1 452 852
• FIV (Fonds Interministériel d'intervention pour la Ville)	682 420
• FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire)	0
• FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	1 368 157
TOTAL 2008	30 403 065

Crédits DRAC/ ministère de la Culture et de la Communication	Fonctionnement en €	Investissement en €	TOTAL en €
CREATION - PRODUCTION- DIFFUSION ARTISTIQUE			
• Soutien au spectacle vivant	4 991 249	110 078	5 101 327
• Soutien aux arts plastiques	451 700	0	451 700
• Soutien au livre et à la lecture	285 000	0	285 000
• Economie des professions et industries culturelles	52 250	0	52 250
Sous-Total	5 780 199	110 078	5 890 277
PATRIMOINES			
• Patrimoine monumental et archéologique	912 275	8 452 992	9 365 267
• Architecture	22 261	138 284	160 545
• Patrimoine des musées de France	222 760	0	222 760
• Patrimoine archivistique et célébrations nationales	107 912	0	107 912
• Patrimoine écrit et documentaire	28 428	0	28 428
• Patrimoine cinématographique	15 000	0	15 000
• Patrimoine linguistique	16 500	0	16 500
• Acquisition et enrichissement des collections publiques	98 720	0	98 720
Sous-Total	1 423 856	8 591 276	10 015 132
RECHERCHE CULTURELLE ET CULTURE SCIENTIFIQUE			
• Recherche en faveur des patrimoines	0	53 430	53 430
Sous-Total	0	53 430	53 430
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DEMOCRATISATION DE LA CULTURE			
• Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle	368 543	50 000	418 543
• Soutien à l'éducation artistique et culturelle	752 941	0	752 941
• Soutien aux établissements spécialisés	569 699	0	569 699
• Actions en faveur des publics	333 590	69 863	403 453
• Actions en faveur de l'aménagement du territoire	0	38 387	38 387
• Fonctions de soutien	761 959	203 208	965 167
Sous-Total	2 786 732	361 458	3 148 190
TOTAL 2008	9 990 787	9 116 242	19 107 029

Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne
3, faubourg Saint-Antoine 51037 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 70 36 50 - Fax 03 26 70 43 71
www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne

Directeur de publication : Marc Nouschi - Directeur régional
Coordination : Isabelle Wintrebert - Chargée de communication

Conception graphique : CREASO Reims 03 26 40 38 73
Impression : Le Reveil de la Marne 03 26 51 59 31



Crédits photos de couverture :
© DRAC Champagne-Ardenne

Médiathèque de Cormontreuil - Architecte Giovanni Pace © Photographe Fabrice Dehoche
Education de la Vierge - Joinville (Haute-Marne) - Hôpital Sainte Croix
Il Viaggio a Reims de Rossini Création © Grand Théâtre de Reims
Dépôt légal : 3^e trimestre 2009 - ISSN : 1770 - 9822



Direction régionale
des affaires culturelles
**Champagne-
Ardenne**

FAIRE PROGRESSER LA DEMOCRATISATION CULTURELLE ET POURSUIVRE LA REDUCTION DES DISPARITES TERRITORIALES

Démocratiser l'accès à la lecture publique

Equipement culturel favori des Français, la bibliothèque/ médiathèque demeure l'outil privilégié de l'Etat afin de soutenir la politique de diffusion de la lecture publique, favoriser l'accès de tous à l'usage des outils et produits multimédia et lutter contre l'illettrisme.

Structurer un réseau de médiathèques

Dans la région, le programme des médiathèques de proximité s'est poursuivi, en 2008, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).

5 555 m² d'équipements de médiathèques municipales ont été ouverts. Le financement de l'Etat s'est monté à 1 452 852€ pour la construction, le mobilier et l'informatisation des médiathèques nouvellement construites et la réinformatisation du réseau des bibliothèques importantes.

Soutien à la professionnalisation

La DRAC continue à apporter son soutien

aux collectivités territoriales dans le cadre d'un renforcement de la professionnalisation des personnels de médiathèques (6 postes créés en 2008, avec un financement dégressif sur trois ans).

Accompagner les programmes d'animation autour du livre, de la lecture et de l'écriture

La politique de diffusion et de médiation culturelle, portée par réseau des médiathèques, constitue un axe important de démocratisation culturelle, à l'exemple des programmes d'animations des médiathèques de l'agglomération troyenne, de Vitry-le-François ou de Reims...



Médiathèque de Cormontreuil - Architecte Giovanni Pace
© Photographe Fabrice Dehoche

PROGRAMME DES MÉDIATHÈQUES DE PROXIMITÉ 2008

Ouverture en 2008 : la médiathèque « Voyelles » de Charleville-Mezières (4 500 m²) dans les Ardennes ; les médiathèques de Cormontreuil (813 m²) et de Beine-Nauroy (117 m²) dans la Marne et de Saint-Pouange (125 m²) dans l'Aube.

En construction : Sainte-Ménéhould ; Bernon à Epernay, Rocroi...

Informatisation : Médiathèques nouvellement construites à Cormontreuil, Sainte-Ménéhould, Communauté de communes de la région de Suippes, Beine-Nauroy et Saint-Pouange.

Réinformatisation du réseau des bibliothèques importantes : BMVR de Châlons-en-Champagne et la médiathèque de l'Agglomération Troyenne (BMVR) pour les serveurs de stockage / numérisation.

Construction, rénovation, modernisation, informatisation, protection du patrimoine écrit (DGD)*	1 452 852 €
Soutien au développement de la lecture et aide à la diffusion par les bibliothèques	223 362 €
Soutien à la formation des professionnels du livre	69 638 €
Economie du livre (librairies, éditeurs, sociétés savantes)	52 250 €
Espace Culture Multimédia	29 200 €
Soutien aux politiques territoriales	30 000 €
Aides attribuées par le Centre National du Livre	209 354 €
TOTAL	2 066 656 €

* Décret n° 2006-1247 du 11 octobre 2006 portant réforme des concours particuliers de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt

La « Semaine de la Langue française »

A l'initiative des Directions régionales des affaires culturelles, 2008 a vu s'organiser des coopérations entre les régions Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Rhône-Alpes, dans le cadre de la "Semaine de la langue française" :

- Un appel à contributions commun autour des dix mots 2008, auprès des particuliers et des professionnels de l'écriture.
- L'organisation, dans une ville de chacune des quatre régions, d'une tournée de slam, associant des équipes issues des différentes régions. Après Dijon, Saint-Etienne et Amiens, les slameurs se sont retrouvés en clôture à Troyes, pour des démonstrations à la médiathèque de l'agglomération troyenne et un tournoi au Conservatoire municipal.
- L'édition d'un recueil rassemblant les textes des lauréats du jeu des dix mots, des slameurs et d'auteurs ●

Structurer l'armature culturelle régionale et le maillage culturel du territoire

Soutenir l'attractivité régionale autour des grands projets du Contrat de projet Etat-Région 2007/2013

Les opérations inscrites au Contrat de projet Etat-Région (CPER) concourent à renforcer le positionnement et l'attractivité des villes principales de la région, à soutenir deux établissements d'enseignement supérieur et des projets structurants et innovants à fort enjeu d'aménagement culturel du territoire.

Le volet culturel comprend :

- La restauration et la mise en valeur du site patrimonial d'intérêt national de Clairvaux
- La restructuration des musées des quatre villes principales de la région
- Le projet de création du pôle national d'art graphique à Chaumont (Haute-Marne)
- Le renforcement des pôles d'excellence en matière d'enseignement supérieur, avec la restructuration du Centre National des Arts du Cirque à Châlons-

en-Champagne et le projet d'extension de l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières (inscrit au contrat de développement économique des Ardennes).

Soutenir les productions et les projets innovants des structures de référence

La DRAC a poursuivi, en 2008, son soutien à la capacité de production des structures de référence que sont, pour le spectacle vivant, le Centre dramatique national – « La Comédie » de Reims et les deux scènes nationales de Châlons-en-Champagne et de Reims « La Comète » et « Le Manège », notamment à travers des démarches innovantes sur la thématique européenne (« Scènes d'Europe » et « Lieux circulaires »).

Elle a conforté le réseau de la création musicale avec « Césaré » - Studio national de création musicale, le « Grand Théâtre » de Reims et les Scènes de musiques actuelles (SMAC) « La Cartonnerie » à Reims et l'« Orange Bleue » à Vitry-le-François, dont le label a été renouvelé pour trois ans.

Dans le domaine des arts plastiques, un effort important a été accompli au profit du Fonds régional d'arts contemporains (FRAC). L'objectif étant de consolider les emplois actuels et de favoriser la diffusion territoriale des œuvres.

Toutes ces institutions ont, plus que jamais, vocation à structurer le territoire régional et à rayonner au-delà de leur sphère d'influence, en aidant à la constitution de publics nouveaux dans les zones où elles interviennent.

A souligner, le projet, fédéré par la « Comète » - Scène nationale de Châlons-en-Champagne, de création d'un ambitieux réseau européen de lieux patrimoniaux et circulaires de spectacle vivant. La Champagne-Ardenne est la seule région française à posséder plusieurs de ces joyaux. Le projet vise à valoriser ce patrimoine exceptionnel, en faisant de la région le centre d'un réseau européen unique en son genre, liant patrimoine, spectacle vivant et médiation culturelle et prenant en compte la spécificité de la circularité.



« Le voyage à Reims » Il Viaggio a Reims de Rossini
Création au Grand Théâtre de Reims - Présenté dans le cadre de « Scène d'Europe »

« Scènes d'Europe »

2008 a vu la deuxième édition de « Scènes d'Europe », événement initié par la Comédie - centre dramatique de Reims, avec le soutien de la DRAC, de la ville de Reims, de la région et la participation du Grand Théâtre, du « Manège » - Scène nationale de Reims, de la « Cartonnerie » (SMAC), de Djaz 51, « Nova Villa » et du Centre national de création musicale « Césaré ».

Cet événement coïncidait avec la « Saison culturelle européenne », organisée à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. Moment de rencontre original, « Scènes d'Europe » a permis d'accueillir des spectacles de compagnies étrangères, des productions et des débats sur la thématique de l'Europe.

A souligner, la production du « Voyage à Reims » qui n'avait jamais été présentée à Reims, depuis sa création à Paris en 1825. Fruit d'une co-production financée par la quasi-totalité des opéras membres de la « Réunion des Opéras de France », ce projet a nécessité deux équipes artistiques de 16 chanteurs solistes qui ont travaillé, pendant près d'un mois, au Grand Théâtre de Reims, la création ayant eu lieu sur le plateau de cette institution, avant une grande tournée à travers la France jusqu'en 2010 ●



Exposition « La fête est permanente »
© Frac Champagne-Ardenne - photo : Aurélien Mole

Renforcer l'offre des lieux de diffusion par une politique de résidences

La DRAC favorise également le maillage artistique régional en soutenant la présence artistique de résidences de création, de diffusion et de médiation. En privilégiant l'ancrage au sein de scènes et de lieux conventionnés, de médiathèques ou d'espaces culturels de proximité, les résidences permettent de structurer l'offre culturelle sur un territoire.

Elles favorisent la mise en place d'actions de diffusion et de médiation visant à élargir les publics éloignés des pratiques culturelles, en partenariat avec les différents partenaires culturels et l'Education Nationale.

Outil de production essentiel, la résidence donne également aux artistes des moyens qui leur permettent d'engager ou de poursuivre un travail de création dans de bonnes conditions et de s'intégrer sur un territoire et dans un contexte culturel donné.

Dans les lieux et compagnies conventionnés

L'offre artistique des lieux de diffusion de spectacle vivant a ainsi été renforcée, par

une politique de résidences, notamment dans les trois scènes conventionnées, « La Salamandre » à Vitry-le-François, « Le Théâtre de la Madeleine à Troyes » (compagnie chorégraphique « CFB 451 ») et « Le Relax » à Chaumont (chorégraphe Clara Cornil). Tandis que les trois compagnies dramatiques conventionnées ont vu leur convention triennale reconduite, ceci dans un souci de conforter leur rayonnement territorial et leur implication en matière d'éducation artistique et culturelle.

L'ARCAL, compagnie de théâtre lyrique et musical, a poursuivi sa résidence à rayonnement régional, menée depuis 1999. En résidence au Grand Théâtre de Reims, l'ARCAL mène des partenariats privilégiés avec les acteurs culturels régionaux pour la diffusion, la sensibilisation et la formation.

Dans les zones déficitaires en matière d'équipements culturels

La DRAC a également soutenu la présence artistique de résidences dans les petites villes (Rethel, Revin, Sedan,

Aÿ) et en milieu rural (festival des Pays de Langres et Pays d'Othe ou l'association « Le Chien à Plume » pour les musiques actuelles) afin de toucher des publics encore éloignés des lieux de diffusion et des pratiques culturelles.

Structurer les festivals par le développement des résidences

Par ailleurs, la DRAC a souhaité identifier davantage la nature du soutien apporté par l'Etat aux festivals, en invitant les festivals concernés « Flâneries musicales de Reims » et « Musique d'ici et d'ailleurs » et « Furies » à Châlons-en-Champagne, par exemple, à développer, au-delà de leur temps fort, une politique de résidence plus structurante, étendue sur l'année.

Poursuivre le maillage territorial

Le soutien aux pôles ressources régionaux et départementaux autour d'enjeux thématiques

La DRAC porte également une attention soutenue aux structures et aux compagnies qui jouent, autour de thématiques fortes, un rôle essentiel de diffusion culturelle et de centres de ressources, sur leur territoire immédiat et au-delà.

Les arts numériques avec le « Centre Saint-Exupéry » à Reims ; la diversité culturelle et la lutte contre l'illettrisme avec l'association « Initiales » ; les musiques actuelles avec Le Pôle Régional des Musiques Actuelles en Champagne-Ardenne (POLCA) qui permet d'harmoniser les actions entreprises par les acteurs du secteur sur le territoire régional ; Les actions pédagogiques et de

diffusion du jazz en milieu rural de « Djaz 51 » ; L'éducation à l'image avec « Passeurs d'images » et « La pelli-cule ensorcelée », ou le travail de fond mené par « Arts Vivant 52 », en Haute-Marne.

Zoom sur « Arts Vivant 52 »

L'observation du territoire et des différents projets culturels qui s'y développent met en lumière l'intérêt que peut présenter une structure culturelle fédératrice à l'échelle du département.

En Champagne-Ardenne, seule la Haute-Marne s'est dotée d'un tel outil qui permet à la collectivité de développer un travail de terrain approfondi.

Ainsi, « Arts Vivants 52 » a très tôt entrepris le travail de fond ayant abouti à l'adoption d'un schéma départemental des enseignements artistiques.

Cette cartographie du paysage culturel départemental de l'enseignement artistique lui permet de développer une politique adaptée. Parallèlement à son rôle de centre de ressources, « Arts Vivants 52 » met en place une véritable action territoriale, par l'organisation de formations professionnelles, de concerts ou encore d'actions de sensibilisation en milieu scolaire, en partenariat avec l'Inspection Académique de la Haute-Marne ●

Poursuivre le développement du plan régional en faveur de l'éducation artistique et culturelle

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Education nationale, et en concertation avec les collectivités territoriales, la DRAC a renforcé son engagement afin de généraliser, du primaire à l'Université, l'enseignement artistique et culturel, facteur d'égalité des chances pour la réussite scolaire. Les moyens engagés en 2008 se sont élevés à 728 000 €.



Restitution d'un Projet artistique globalisé menée en lien avec le Musée du feutre - Mouzon © Christophe Dautriche

Des projets qualitatifs et structurants

La politique partenariale entre la DRAC et le Rectorat a été réactualisée en 2008,

par la signature de trois cahiers des charges fondamentaux définissant les PAG (projet artistique globalisé), les résidences et les options artistiques.

Les quatre PREAC (Pôle ressource pour l'éducation artistique) créés ensuite, (Art du goût, Spectacle vivant, Scientifique et Patrimoine), ont pour but de soutenir cette politique, en créant des outils pédagogiques et en développant la formation continue des enseignants et des intervenants culturels.

Les projets artistiques et culturels (PAG), déclinés à l'échelle d'un établissement ou d'un groupe d'établissements du premier et du second degrés, sont conçus, avec les équipes pédagogiques, autour de l'implication de structures culturelles qualifiées ou de résidences d'artistes.

En 2008, 41 620 d'élèves ont été touchés par une action d'éducation artistique et culturelle, dont 11 690 ont participé à des projets artistiques globalisés (PAG)

ou à des enseignements à options culturelles, auxquels il faut ajouter l'ensemble des élèves des six établissements de la région qui ont accueilli une résidence d'artistes.

Convention avec l'Université

Cette politique se prolonge en direction des étudiants. La DRAC et l'université travaillent conjointement à la qualification des Unités d'enseignement transversal et culturel. Des étudiants de différentes spécialités se retrouvent dans ces unités, qui leur permettent d'aborder des problématiques artistiques et culturelles en lien avec des structures culturelles régionales.

Hors temps scolaires

La DRAC poursuit son programme d'éveil artistique et culturel hors temps scolaire, orienté prioritairement vers les enfants et les jeunes les plus éloignés des pratiques culturelles, dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

CONSERVER, METTRE EN VALEUR ET RENDRE ACCESSIBLE LES PATRIMOINES

La valorisation du patrimoine et sa promotion, dans toutes ses composantes, est réalisée en privilégiant de thématiques et des événements spécifiques qui mobilisent un partenariat régional ou local et des opérations susceptibles de s'inscrire dans une dynamique territoriale, en articulant des aspects culturels, éducatifs, touristiques...

Le patrimoine écrit

Plan national de numérisation : valoriser le patrimoine écrit

Les fonds anciens détenus par les Bibliothèques et les Archives départementales en Champagne-Ardenne sont remarquables par leur qualité et leur originalité. Afin d'accroître la visibilité de ce type de fonds, le ministère de la Culture et de la

Communication a lancé, en 2008, un nouvel appel annuel à projets, dans le cadre du plan national de numérisation. Trois projets de numérisation ont été retenus pour la région. Il s'agit des Incunables français et des Manuscrits jansénistes, ainsi que des traités théologiques de la médiathèque de l'Agglomération Troyenne ; des Archives de la Guerre de Sept ans (fonds Prince Xavier de Saxe 1730-1806) aux Archives départementales de l'Aube et du Plan du

cadastre napoléonien et pré-napoléonien des Archives départementales des Ardennes.

L'objectif de ce plan national est d'augmenter l'offre de ressources culturelles numériques et d'en promouvoir une consultation large pour tous les internautes, la numérisation et l'accessibilité en ligne des contenus culturels étant essentielles à la valorisation du patrimoine et à l'émergence de nouveaux services en ligne.

Patrimoine - architecture - urbanisme : Les services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)

Améliorer la conservation et la connaissance des patrimoines

Les SDAP ont maintenu leur effort sur le diagnostic sanitaire des édifices et la réalisation de fiches d'état sanitaire.

Un travail qui permet de hiérarchiser les interventions et de lancer des travaux sur les monuments les plus menacés. Les opérations d'entretien, sur l'ensemble de la région, se sont élevées à 676 436€, en 2008.

Monuments historiques

Travaux sur les monuments classés Etat

Les travaux de consolidation de la façade occidentale de la cathédrale de Châlons-en-Champagne se sont achevés et l'édifice, fermé depuis une dizaine d'années, a réouvert ses portes au public en mars 2009. Les travaux de couverture au château du Pailly et le drainage du bâtiment des Convers de l'Abbaye de Clairvaux ont également été réalisés et ceux du portail Nord de la façade occidentale de la cathédrale de Reims se poursuivent.

Travaux sur les monuments classés non Etat

Maîtrise d'ouvrage Etat

Parmi les travaux achevés en 2008 :

- Le portail sud de la basilique de Mézières à Charleville-Mézières, la Chapelle de Walcourt à Givet, l'église Saint-Charles à Sedan et la création de vitraux de l'église de Grandpré
- Les travaux des églises de Chervey et de Saint-Léger-Près-Troyes et la restauration de l'orgue de l'église d'Essoyes
- Les travaux de couverture du chœur des églises de Cheminon et de Damery et ceux sur la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites à Reims
- Le chantier de l'Eglise de Sommevoire et celui des remparts de Langres.

Maîtrise d'ouvrage propriétaire :

- Dans l'Aube, comme dans la Haute Marne, des chantiers importants se sont achevés : Les travaux extérieur et intérieur de l'église Saint-Jean à Troyes, en vue de l'exposition « Le beau XVI^e siècle », ceux de l'Hôtel de Marisy,

Urbanisme

S'agissant des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), les SDAP sont notamment intervenus sur les projets en cours à Sainte-Savine et Nogent-sur-Seine (Aube) et Châlons-en-Champagne (Marne) ou sur la révision de la ZPPAUP de Mouzon (Ardennes).

A signaler également la poursuite de l'étude du plan de sauvegarde du secteur sauvegardé de Charleville-Mézières.

Actions de sensibilisation et d'information

Parmi les actions menées par les SDAP, autour de l'architecture et du patrimoine, citons notamment :

Un Colloque "patrimoine et développement durable" (SDAP de l'Aube) ; Des conférences et des formations (SDAP des Ardennes) ; Une Exposition et une conférence lors des « Journées européennes du patrimoine » (SDAP de l'Aube) ; La réalisation de fiches thématiques « qualité architecturale » (SDAP des Ardennes).

les couvertures du château de Joinville et les fondations de l'église de Mussy/Seine. D'autres se sont poursuivis dans les églises de Luyères et de Voisey ou à la chapelle de Presles à Marcilly-en-Bassigny.

Exposition « Le beau XVI^e siècle »

Cette exposition, qui se tient jusqu'au 27 octobre 2009, à Troyes, dans l'église Saint-Jean-au-Marché restaurée, a été initiée dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Elle rassemble quelques-uns des chefs-d'œuvre de cette production artistique unique : la sculpture champenoise du XVI^e siècle. 54 œuvres ont été restaurées, sous maîtrise d'ouvrage DRAC, entre 2007 et début 2009 pour un montant de 450 000 € ●



Exposition « Le Beau XVI^e siècle ». Arrelles, église paroissiale : sainte Marguerite pendant la restauration : dégagement de la polychromie ancienne © S. Champion

Principaux chiffres 2008

- Monuments protégés : 1419
600 classés et 818 inscrits - Protection mixte : 52
- Objets mobiliers protégés : 6 487 classés et 5 562 inscrits
- 41 parcs et jardins protégés et 7 jardins labellisés « Jardin remarquable ».
- 5 villes labellisées « Ville d'art et d'histoire » :

La DRAC a accompagné le dossier de candidature de la ville de Troyes (labellisé en juin 2009), portant à cinq les villes labellisées dans la région.

Monuments historiques sommes mandatées en 2008	Restauration	Entretien	TOTAL
Monuments Etat et non Etat (maîtrise d'ouvrage DRAC)	6 444 045 €	311 436 € (Monuments Etat)	
Monuments Etat et non Etat (maîtrise d'ouvrage propriétaire)	1 965 648 €	365 000 €	
TOTAL	8 409 693 €	676 436 €	9 086 129 €

L'archéologie

Fouilles préventives

Les capacités d'intervention de l'INRAP (Institut national de recherche archéologique préventive) étant passées de 900 ha sondés en 2007 à environ 700 ha en 2008, il a fallu procéder à des choix dans la programmation des opérations d'aménagement les plus urgentes.

Les importantes opérations de fouilles liées à l'aménagement du tramway, ainsi qu'à la ZAC du Vieux Port à Reims, ont ainsi mobilisé une grande partie des moyens de l'INRAP.

Découvertes archéologiques inédites à Reims

Les résultats engrangés sur les deux premières phases sont à l'aune de leur importance et du riche passé de Durocortorum, avec notamment la mise au jour d'objets et



51026.4



Série de plats en argent découverts sur la fouille du tramway - Secteur de la gare de Reims - Les tissus enveloppant les objets étaient exceptionnellement bien conservés.

Photo 1 © INRAP - Photo 2 © DRAC

de structures en bois, parfaitement conservées, dans les niveaux humides au Vieux Port ou d'une série de plats en argent devant la gare de Reims.

L'octroi en milieu d'année de moyens supplémentaires a permis de répondre aux situations les plus problématiques, notamment par la réalisation d'une importante fouille sur un secteur du Parc Logistique de l'Aube. Il en est de même pour les quelques opérations menées par des opérateurs privés (notamment la société

« Archéosphère »), intervenant pour la première fois en région. Les deux projets de création de services publics territoriaux affichés en 2008 par Reims Métropole (dont le service a été agréé en février 2009) et le Conseil Général des Ardennes (agréé en juin 2009) devraient permettre une meilleure prise en compte, aussi bien en matière scientifique, qu'en terme de délais de réalisation, du très riche patrimoine archéologique de la région.

Musées

Accompagner la restructuration des musées inscrite au Contrat de projet Etat-Région

En 2008, un effort supplémentaire a été fait en matière de restauration des collections. Il s'inscrit dans la perspective de la rénovation de plusieurs musées de la région, prévue au contrat de projet Etat - Région 2008 - 2013. Ce programme ambitieux traduit une priorité stratégique de l'Etat visant à traiter le retard de la Champagne-Ardenne dans le domaine des musées avec des projets d'extension et de redéploiement dans des salles d'exposition permanente de collections aujourd'hui en réserve.

En matière de conseil scientifique et technique afin de définir la chronologie des projets de rénovation, des missions ont été effectuées notamment par le département de l'architecture, de la muséographie et des équipements de la Direction des Musées de France.

Le fonds régional d'acquisition des musées

Le soutien à la politique d'acquisition des musées a été poursuivi, tant financièrement, que par le conseil, notamment pour des achats majeurs, en accord et en partenariat avec la Région, dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées.



Vincent Adrianssen (dit Malo) - Cambrai ou Courtrai 1595-1675 Rome - Moïse conduisant les Israélites en Terre Promise - Huile sur panneau 56X85 cm - Monogrammé VM

© Musées de Châlons-en-Champagne. Tableau acquis par le musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Châlons-en-Champagne avec la participation du FRAM

MUSEES 2008	TOTAL
Préservation et restauration des œuvres	136 197 €
Acquisitions d'œuvres (FRAM et Fonds du patrimoine)	96 738 €
Politiques d'expositions, d'animations et de développement des publics	73 759 €
Emploi culturel	12 804 €
TOTAL	319 498 €